

Connectez-vous à votre espace particulier

- 1 Dans votre navigateur internet, ouvrez le site impots.gouv.fr
- 2 Cliquez sur votre espace particulier en haut à droite du site
- 3 Dans la rubrique connexion ou création de votre espace particulier », à gauche, saisissez vos deux identifiants
 - Numéro fiscal (13 chiffres) et cliquez sur « Continuer »
 - Mot de passe puis cliquez sur « Connexion »



Votre espace particulier

Connexion ou création de votre espace

Numéro fiscal

13 chiffres

Continuer

OU

- 4 Pour vous identifier avec votre compte AMELI, La Poste, MSA ou Mobile Connect et moi, cliquez sur le bouton France Connect et laissez-vous guider.



S'identifier avec
FranceConnect

Connectez-vous au Portail des successions vacantes

Cliquez tout d'abord sur la rubrique « Autres Services »

Tableau de bord

Prélèvement à la source

Paielements

Documents

Biens immobiliers

Déclarer

Autres services

Cliquez ensuite sur le bloc « SUCCESSIONS VACANTES »

SIMULATIONS

Accéder aux simulateurs de calcul de votre impôt sur le revenu, de vos frais kilométriques ou de votre impôt sur la fortune immobilière.

Accéder



ACCÉDER AU FICHER FICOPA

Obtenir la liste de vos comptes bancaires enregistrés dans le Fichier des COMptes BANcaires.

Accéder



DEMANDER UN RESCRIPT

Accéder aux formulaires pour demander une interprétation de ma situation au regard d'un texte fiscal.

Accéder



SUCCESSIONS VACANTES

Effectuer une démarche sur le Portail des successions vacantes.

Accéder



Après avoir validé votre adresse mél et activé votre compte dans le Portail des successions vacantes, vous pouvez utiliser les services en ligne.

Utilisez les services du Portail des successions vacantes

Accueil

Rechercher une succession vacante

Agir sur une succession vacante ▾

Suivre mes démarches

Bienvenue sur le Portail des successions vacantes

Depuis cet espace, vous avez la possibilité de rechercher et/ou de suivre une succession vacante, transmettre une décision de nomination, déclarer une créance ou revendiquer une succession vacante.

Je souhaite...

Rechercher une succession vacante



Transmettre une décision de nomination



Déclarer une créance



Revendiquer une succession vacante



Suivre mes démarches



Transmettre des justificatifs complémentaires



Je souhaite...

Rechercher une succession vacante



Transmettre une décision de nomination



Déclarer une créance



Revendiquer une succession vacante



1 Vous pouvez rechercher une succession vacante et connaître le service du Domaine en charge du dossier

2 Si la succession vacante n'a pas été créée, vous pouvez transmettre une Décision de nomination au service du Domaine compétent

3 Vous pouvez aussi déclarer votre créance sur une succession vacante prise en charge par le Domaine

4 Vous pouvez revendiquer une succession vacante si vous établissez votre qualité d'héritier

5 A la validation de votre formulaire



le Portail des successions vacantes affiche une page récapitulative des éléments de votre démarche

6 A tout moment, vous pouvez



Compléter votre démarche en transmettant des justificatifs supplémentaires



Modifier les informations renseignées dans le service « Mon compte »



Suivre en temps réel l'état général du traitement de vos démarches **ET**



Consulter la vision détaillée de vos démarches

Je souhaite...

Transmettre des justificatifs complémentaires



Mon compte

Suivre mes démarches



En savoir plus

7 Vous pouvez aussi



Recevoir des alertes à chaque évolution du statut de traitement de votre démarche



Déposer en ligne un avis sur la qualité des services procurés par le Portail des successions vacantes

[Votre avis sur le site](#)

8 Enfin, le Portail des successions vacantes met à votre disposition un guide utilisateur

